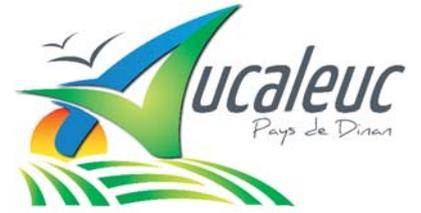


L'ÉCHO AUCALEUEN



■ AUTOMNE 2025 - N°162

VŒUX DU MAIRE
Samedi 3 janvier
Salle polyvalente à 18h30



**MOMENT DE CONVIVIALITÉ CET ÉTÉ
SUR LA PLACETTE DU CENTRE BOURG**

L'ÉDITO DU MAIRE |

Le Maire, Christophe OLLIVIER



Comme vous pouvez le voir ci-dessous, c'est reparti pour une nouvelle édition du Salon International des collectionneurs vélo de l'association Souffle d'Espoir dont la commune est partenaire et qui est organisé pour aider le centre Eugène Marquis spécialisé dans la lutte contre le cancer.

Je souhaite également attirer votre attention sur des problèmes de sécurité :

- Concernant le démarchage à domicile, soyez prudents, demandez une carte professionnelle, ne payez jamais en espèces, demandez des devis et prenez le temps de la réflexion, ne donnez jamais votre relevé d'identité bancaire.
- Concernant les cambriolages, observez les alentours et si vous voyez des comportements et des véhicules qui semblent faire du repérage, n'hésitez pas à les signaler.
- Concernant la circulation sur l'axe qui conduit à Trélivan, une réflexion est en cours pour mettre en place des dispositifs ralentisseurs. Dans ce cadre, des mesures de vitesse vont être réalisées en fin d'année.

Enfin, je finirai par saluer la mémoire de Gérard Delalande, ancien conseiller municipal, ancien joueur, arbitre et membre des instances fédérales de football, dirigeant du club de Dinan et cheville ouvrière de la fusion qui allait donner naissance au FC Dinan-Léhon, avec le succès qu'on lui connaît. Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

**SALON INTERNATIONAL
DES COLLECTIONNEURS VÉLO**
SOUVENIR BERNARD TAVERNIER

Objets rares, collection vintage et ambiance conviviale garantie !

Entrée 2€ avec tombola –
Parking gratuit –
Restauration sur place

15 ET 16 NOVEMBRE 2025
SALLE DU CLOS GASTEL
DINAN LÉHON

SÉANCE DE DÉDICACES
Séances de dédicaces avec de nombreux coureurs professionnels et anciens champions.
Vélos anciens, maillots iconiques, livres, affiches, cartes postales, miniatures, "petits coureurs".

NOS CHERS PARTENAIRES :

SOMMAIRE

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX.....	3
L'ACTION SOCIALE.....	4
LES INFORMATIONS LOCALES.....	5
BIEN VIVRE À AUCALEUC.....	11
L'ENSEIGNEMENT.....	13
LA VIE ASSOCIATIVE.....	15
ET DEPUIS LA DERNIÈRE FOIS....	17
LES DATES À RETENIR.....	18
MÉMO.....	20

Directeur de publication :
Le Maire, Christophe OLLIVIER
ISSN : 1143-5313

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

Le compte rendu intégral de chaque séance est disponible en mairie et sur le site de la mairie : www.aucaleuc.fr

SÉANCE DU
18 SEPTEMBRE 2025

Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Jacques CHEVÉ, Pascal RENAUDIN, Samuelle RABASTE, Florian BOUCARD, Grégoire COURTOIS, Elisabeth MATHIEU, Christine RAFFRAY, Nadège THOMAS.

Absents représentés : Valérie GALLAND ayant donné pouvoir à Elisabeth MATHIEU, Chrystèle MICHEL ayant donné pouvoir à Jacques CHEVÉ, Olivier MORRY ayant donné pouvoir à Pascal RENAUDIN, Samuel VERITÉ ayant donné pouvoir à Christophe OLLIVIER

● **Forum des associations : participation financière.**

La Ville de Dinan coordonne l'organisation du forum des associations. L'évènement qui a eu lieu cette année le samedi 6 septembre 2025 repose financièrement sur la participation des associations et des communes associées.

Il est ainsi demandé à la commune de s'engager sur une participation maximum de 230 € (0,25 € x 920 habitants - population INSEE). Cette participation peut ensuite être versée en totalité ou partiellement selon le bilan final du forum. Ainsi pour information, au budget prévisionnel de 2025, la participation de la commune est estimée à 208,18 €.

✓ **Approbation à l'unanimité** pour participer financièrement à l'organisation du forum des associations 2025 et des suivants pour un montant maximum de 230 €.

● **Réforme statutaire du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor (SDE 22)**

Par délibération de son comité syndical du 11 juillet 2025, le SDE22 a décidé de mettre en œuvre une réforme statutaire. Cette réforme a pour objectif, d'améliorer et mettre à jour la rédaction des statuts du SDE22 au regard des évolutions législatives et réglementaires.

L'objectif est de permettre une meilleure compréhension du fonctionnement et des compétences du SDE22 de la part de ses adhérents. Le SDE22 souhaite par cette révision statutaire réorganiser et clarifier son champ de compétences et de services complémentaires.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

● **Projet d'extension et de renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière à Corseul et Saint-Maudez : avis sur la demande d'autorisation environnementale.**

Monsieur le Maire explique que la Préfecture des Côtes d'Armor organise une enquête publique du 1^{er} septembre au 3 octobre 2025, sur la demande présentée par la Société des Carrières de Brandefert (S.C.B) pour l'extension et le renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière située au lieu-dit « les Vaux », sur le territoire des communes de Corseul et de Saint-Maudez. L'enquête publique porte également sur la déclaration de projet

valant mise en compatibilité du PLUiH de Dinan Agglomération.

L'avis du Conseil Municipal est sollicité sur la demande d'autorisation environnementale relative à l'extension et au renouvellement de l'autorisation d'exploiter pour une durée de 30 ans.

✓ **Avis favorable par 6 voix pour, 6 abstentions et 1 voix contre.**

● **Règlement intérieur des bibliothèques du réseau Lirici de Dinan Agglomération**

Monsieur CHEVÉ, adjoint, explique que le réseau des bibliothèques LIRICI a été créé en novembre 2021 et qu'il regroupe aujourd'hui 34 bibliothèques partageant une carte unique de prêt (option 2).

Les bibliothèques municipales ayant choisi de rejoindre le réseau ont délibéré en Conseil Municipal en ce sens au moment de leur entrée dans le réseau.

Afin de simplifier la communication envers les usagers

du réseau et de compiler les règles communes à l'ensemble des bibliothèques, il convient de mettre en place un règlement intérieur commun. Celui-ci a été travaillé de façon collaborative avec les bibliothèques du réseau. Le règlement intérieur aborde les notions

de missions et services, les conditions d'accès aux bibliothèques du réseau, les conditions d'inscription, la protection des données personnelles, le prêt de documents, les recommandations et les interdictions.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

• **Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées 2025 de Dinan Agglomération.**

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Dinan Agglomération s'est réunie le 10 juin 2025 afin d'acter le transfert de charges correspondant aux transferts suivants :

- Transfert de la voirie d'intérêt communautaire 2025 (clause de revoyure).

- Résolution des prélèvements contestés sur la taxe d'habitation réalisés par la DDFIP (août 2023).

Monsieur CHEVÉ précise et rappelle que la commune est directement concernée par ce rapport puisque par délibération du 1^{er} juin 2023, le Conseil Municipal avait accepté le principe du transfert des voies de desserte communale à Dinan Agglomération.

Ce transfert représente un complément d'AC à verser à Dinan Agglomération de 4 035 € soit un total d'AC cumulé à verser à partir de 2025 de 5 588 €.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

• **Dinan Agglomération : points d'actualité**

Conseil de gestion forestière :

Les services de Dinan Agglomération réalisent des dossiers de conseil de gestion forestière pour les Communes volontaires dont la Commune d'Auceleuc. En effet, la Commune est propriétaire de 36 parcelles boisées situées à l'ouest de l'ancien camp militaire. Cela représente près de 18 hectares de boisement qui pourraient être valorisés. Le dossier réalisé par Dinan Agglomération explique le type de boisement recensé sur chaque parcelle et l'entretien à y effectuer afin d'améliorer et de valoriser le boisement. Il s'agit d'un conseil de gestion sur une période de 5 années.

L'ACTION SOCIALE |

• **CLSPD**

Soirée débat-échanges « le développement du cerveau : des chemins multiples ».

Le 26 novembre à la salle polyvalente à 20h.

Je reçois majoritairement au sein de mon cabinet des enfants de 5 à 20 ans. Je travaille également au sein d'un Centre d'Action Médico-Sociale Précoce auprès des 0-6 ans.

L'enfance est une période charnière pour le développement du cerveau. Entre 6 et 12 ans, les connexions neuronales se renforcent, les capacités cognitives se diversifient et les compétences sociales et émotionnelles se consolident.

C'est un moment où l'apprentissage scolaire, les expériences quotidiennes et l'environnement relationnel jouent un rôle décisif dans la construction des bases qui accompagneront l'enfant tout au long de sa vie.

Mon intervention abordera les grandes étapes de ce développement cérébral, en mettant en lumière les mécanismes d'apprentissage, l'importance des fonctions exécutives (mémoire de travail, attention, planification) et le rôle des émotions dans la réussite scolaire.

Le but de ce temps de rencontre est de pouvoir ouvrir les échanges sur les rôles de chacun (adultes accompagnants), partager nos interrogations, et nos observations.

Eloïse AUDIAU Psychologue spécialisée en neuropsychologie



LES INFORMATION LOCALES

• L'ÉTAT CIVIL

Décès :

Le 9 septembre 2025, Monsieur Gérard DELALANDE
La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.

Naissances :

La commune est heureuse de connaître une nouvelle naissance qui a eu lieu en juin. La municipalité félicite les parents et leur adresse tous ses vœux de bonheur !

Mariages :

2 mariages ont eu lieu cet été, nous adressons toutes nos félicitations aux nouveaux mariés !

Pacs :

Le 21 juin 2025, Betty MONNIER
et Ludovic BEAUJAUULT

Le 16 septembre 2025, Yohann DIEULESAINT
et Sonia KOUADIO

Toutes nos félicitations !

• LES AUTORISATIONS D'URBANISME

LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

6 Lotissement la Petite Vallée - Pose d'une pergola
et mise en place d'un abri de jardin

15 rue du Chatelet - Pose d'un mur de clôture

Vaucouleur - Pose d'un portail

34 La Hydrouais - Projet photovoltaïque

11 bis La Croix - Installation de 10 panneaux
photovoltaïques

7 Le Vieux Bourg - Construction d'une véranda

19 La Harlais - Installation photovoltaïque

24 La Hydrouais - Installation de 18 panneaux
photovoltaïques

13 La Harlais - Changement de clôture et
pose d'un portail

15 Les Fontenelles - Remplacement
d'une porte de garage par un mur et une
porte-fenêtre

PERMIS DE CONSTRUIRE :

3 La Fontaine - Réalisation d'une centrale
de stockage d'électricité

50 ter La Harlais - Construction d'une maison

PERMIS DE DÉMOLIR :

15 La Basse Freschais - Démolition de trois
logements

5 rue de l'Ancien Presbytère - Démolition
d'un poulailler

Pour toute question relative à des travaux, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie par téléphone ou directement en mairie aux horaires d'ouverture.

• ABANDON DE CHIOTS À LA SALLE POLYVALENTE

Courant août, 3 chiots ont été retrouvés, abandonnés dans une caisse, sur le parking de la salle polyvalente. 2 ont été remis à la fourrière pour bénéficier de soins et 1 a pu trouver une famille.

Abandonner un animal est un acte de cruauté et de maltraitance, aujourd'hui passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende.



• CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DANS L'ANCIEN CAMP MILITAIRE

Quelques nouvelles de l'avancement du chantier.

Les travaux de la centrale ont repris dans le courant de l'été. La première phase d'enfouissement des réseaux et de battage des pieux s'est achevée dans la deuxième quinzaine de septembre.

Vient désormais le temps du montage des structures, fixées sur les pieux et qui accueilleront ensuite les modules solaires, qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année. Cette étape est réalisée manuellement et n'implique plus d'engins lourds, hormis des chariots élévateurs pour distribuer le matériel sur le site. La phase finale de raccordement et de mise en service du parc sera lui réalisé dans le courant du premier trimestre 2026.

Nous rappelons que durant la durée des travaux, **l'ensemble du site de l'ancien camp militaire reste fermé pour des raisons de sécurité afin de garantir la sécurité des personnes et du chantier.** Nous vous remercions de respecter les signalisations mises en place à cet effet.

Les chemins de mobilité douce bordant le projet seront ouverts aux visiteurs dans le courant du printemps 2026, après la finalisation de l'ensemble des travaux.

Article rédigé par l'exploitant du site, l'entreprise IEL.



Installation des pieux à Aucaleuc. Septembre 2025

• CHUTE D'UN ARBRE

Dans la nuit du samedi 30 août au dimanche 31 août, un arbre est tombé à la Basse Freschais. Une déviation a été mise en place.

Le dimanche matin, maire, adjoints, conseillers et habitants que nous remercions, se sont mobilisés pour dégager la route.

Pour rappel : Quand une route est barrée avec la mise en place d'une déviation, il est strictement interdit de franchir la route barrée par mesure de sécurité que l'on soit automobiliste, cycliste ou piéton.



• INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026, il s'agit des élections municipales.

Pour vous inscrire, vous pouvez soit compléter le formulaire papier disponible en mairie d'Aucaleuc soit le faire directement en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.

Dans les deux cas, vous devrez être en possession d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité.

Pour ces élections, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 6 février 2026. Attention, en ligne, la date limite d'inscription est fixée au mercredi 4 février 2026.

La 1^{ère} inscription des jeunes qui atteignent 18 ans est automatique. Vous pouvez prendre contact avec la mairie pour vous en assurer.

Tous les nouveaux inscrits recevront leur carte électorale une à deux semaines avant le scrutin.



• RECENSEMENT OBLIGATOIRE DES JEUNES ATTEIGNANT 16 ANS



Tout jeune français doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent la date anniversaire des 16 ans.

En 2025, sont concernés les jeunes nés en 2009.

La démarche est à effectuer en mairie. Vous devrez vous présenter muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement vous sera délivrée à l'issue de cette démarche. Vous devrez la conserver car aucun duplicata ne sera délivré.

Vous recevrez par la suite une convocation à la « Journée Défense et Citoyenneté ».

Le recensement citoyen donne des droits :

Il permet d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.

L'attestation de participation à la journée Défense et Citoyenneté est nécessaire pour s'inscrire aux concours et examens d'État : baccalauréat, BEP, permis de conduire, etc...

Pour l'inscription au permis de conduire, ce document sera exigé dès l'âge de 17 ans.

• NOUVEAUX ESPACES SANS TABAC

Le Gouvernement a étendu cet été (décret du 27 juin 2025) l'interdiction de fumer à de nouveaux espaces extérieurs :

- **Parcs et jardins publics**
- **Plages** pendant la saison balnéaire
- **Zones affectées à l'attente des voyageurs**
- **Espaces non couverts des bibliothèques et des équipements sportifs**
- Et, depuis le 23 juillet 2025, **aux abords immédiats des établissements scolaires, des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs**, des bibliothèques et équipements sportifs, aux horaires d'ouverture, dans un périmètre d'au moins 10 mètres (arrêté du 21 juillet 2025)

Pour rappel, l'interdiction de fumer était déjà en vigueur : dans les lieux fermés, les moyens de transport collectifs, les espaces non couverts des établissements scolaires et des établissements destinés à l'accueil, la formation ou l'hébergement des mineurs, les aires de jeux, les bois et les forêts.

La mise en place de ces espaces extérieurs sans tabac constitue une mesure dont l'efficacité est scientifiquement prouvée pour protéger la santé publique, et plus particulièrement celle des jeunes générations, des effets nocifs du tabac. Les espaces sans tabac permettent d'encourager l'arrêt du tabac, de prévenir l'exposition au tabagisme passif, de dénormaliser la consommation de tabac et de protéger l'environnement.

• PLUI

DINAN
AGGLOMÉRATION

**CONSTRUISONS ENSEMBLE
LE TERRITOIRE DE DEMAIN**

PLAN
LOCAL
URBANISME
INTERCOMMUNAL
HABITAT

**Permanence
PLUi-H**

Un projet en tête ?
Vous souhaitez construire
ou diviser votre parcelle ?
Nos spécialistes vous conseillent !

TONAGE
RÈGLEMENT

**MARDI 30
SEPTEMBRE**
MATIGNON
Maison Intercommunale
Rue du Chemin Vert

**JEUDI 6
NOVEMBRE**
CAULNES
Mairie
10 Rue de la Ville Chérel

**JEUDI 4
DÉCEMBRE**
DINAN - Siège de
Dinan Agglomération
8 boulevard Simone Veil

Sur rendez-vous de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Contact : 02 96 87 77 75
www.dinan-agglomeration.fr

• DINAMO! EST ARRIVÉ À AUCALEUC

Ligne 8 **PLÉLAN-LE-PETIT → DINAN**

COMMUNE	ARRÊTS	LUNDI À VENDREDI		MERCREDI ET SAMEDI
PLÉLAN-LE-PETIT	Mairie	06:55	08:30	13:30
	Libération	06:57	08:32	13:32
LA LANDEC	ZA de Beauvent	07:00	08:35	13:35
	La Tombe	07:01	08:36	13:36
VILDÉ-GUINGALAN	Mairie	07:05	08:40	13:40
	ZA Vaucouleurs	07:07	08:42	13:42
AUCALEUC	La Haute Freschais	07:11	08:46	13:46
	Mairie	07:13	08:48	13:48
	CFA	07:14	08:49	13:49
QUÉVERT	Périaux	07:16	08:51	13:51
	Aublette	07:17	08:52	13:52
DINAN	Duclos Esplanade                          			

SAISON CULTURELLE

2025 | 2026

DINAN
AGGLOMÉRATION



Ballet de papier
ZOOL

CIE GRÉGOIRE & CO

Zool à la peau qui gratte, la peau qui pèse, les ailes qui pousset... Mais quel est ce drôle de colosse de papier ?

Corseul - Temple de Mars **Dim. 21 septembre • 19h30, 16h00**

GRATUIT EN ACCÈS LIBRE - TOUT PUBLIC

Visite exceptionnelle de la salle Solennal de Plancoët à 14h30 sur réservation par mail à billetterie.saisonculturelle@dinan-agglomeration.fr



Point de vue chorégraphique
LE PROCÉDÉ D'INVERSION

COMPAGNIE PRÉSUMPTIONS DE PRÉSENCES

Quatreêtres aux frontières de l'humain dans un monde souterrain. Personne n'est censé les regarder. Et pourtant, votre curiosité vous a mené ici...

Plésin-Trigrvrou - Salle omnisports **Ven. 26 septembre • 19h00**

Saint-Cast-le-Gaillou - Grande plage **Dim 28 septembre • 17h00**

GRATUIT EN ACCÈS LIBRE - TOUT PUBLIC



Écôt danse
CARTE BLANCHE À JULIEN GALLÉE-FERRÉ
TROIS PIÈCES COURTES DE LEÏLA KA

Un petit pas de côté pour une soirée kaléidoscopique. 2 chorégraphes, 4 pièces dansées sous le signe de la puissance, de l'émotion et de la beauté.

Dinan - Théâtre des Jacobins **Max. 30 septembre • 20h30**

TARIF : 27€ - 23€ - 6€ - DÈS 12 ANS



Concert de chanson rock
L'OGRE EN PAPIER

Ben Herbert Lanue et ses musiciens embarquent les enfants dans un vrai concert rock plein d'humour, entre charbons engagés et histoires farfelues.

Dinan - Théâtre des Jacobins **Ven. 17 octobre • 20h00**

TARIF : 8€ - 6€ - DÈS 5 ANS



ROCK FORT
PREMIÈRE PARTIE : KOMODOR
KO KO MO

Une soirée électrique entre riffs survoltés et pulsations hypnotiques, où l'énergie brute du rock psyché rencontre la funeur joyeuse d'un duo électro-rock déchainé. Un concentré d'intensité, de sueur et de liberté sonore, pour faire vibrer corps et tympan.

Plancoët - Salle Solennal **Sam. 18 octobre • 20h30**

TARIF : 19€ - 15€ - 6€ - TOUT PUBLIC



Toutes ouïes ouvertes
ESTUAIRE
CONSTANTINOPLE

Ablaye Cissoko, Kiya Tabassian et Patrick Graham, trois complices venus des quatre coins du monde rendent hommage à l'estuaire, cet étonnant espace de transition et de transformation. À l'image de leurs vibrations enchantées...

Bobital - Eglise **Max. 11 novembre • 20h30**

Plouëben-sur-Rance - Salle des fêtes **Mer. 12 novembre • 20h30**

Guitté - Salle des fêtes **Jeu. 13 novembre • 20h30**

TARIF : 19€ - 15€ - 6€ - TOUT PUBLIC



Époustouflant : comédie
UNE PIÈCE SOUS INFLUENCE
COMPAGNIE .A COHUE

C'est une nuit de confessions entre ces deux couples que tout oppose. Une nuit traversée par le deuil et la folie. Un huis clos troublant où semblent humour absurde, ambiance hitchcockienne et amour impossible.

Plancoët - Salle Solennal **Sam. 22 novembre • 20h30**

TARIF : 19€ - 15€ - 6€ - DÈS 13 ANS



Viens transer !
FLEUVES
+ SUPER CAGETTE

Entre énergie électro-jazz-rock et clarinette déjantée, Fleuves et Super Cagette vous embarquent dans une soirée festive et dansante aux accents bretons et loufoques.

Dinan - Le Labo **Ven. 28 novembre • 20h30**

TARIF : 13€ - 9€ - 6€ - TOUT PUBLIC



Bijou de famille
MOMAN, POURQUOI LES MÉCHANTS SONT MÉCHANTS ?

DE JEAN-CLAUDE GRUMBERG
HERVÉ PIERRE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE ET CLOTILDE MOLLET
Moman (Hervé Pierre de la Comédie Française) et Louistits (Clotilde Mollet) vivent tous deux dans un petit appartement dont « l'électricité » a été coupée faute de règlement de factures. Le père les a abandonnés et préfère le café du coin à sa famille...

Dinan - Théâtre des Jacobins **Max. 2 décembre • 20h30**

TARIF : 27€ - 23€ - 6€ - DÈS 10 ANS



Clown et manipulation de seaux
BAKÉKÉ
LES JA CO BAM BINS
FABRIZIO ROSSELLI

Avec ses seaux et son imagination débridée, Bakéké nous plonge dans un monde absurde et poétique, où un personnage silencieux défie l'impossible avec humour et ingéniosité.

Plancoët - Salle Solennal **Ven. 12 décembre • 20h00**

TARIF : 8€ - 6€ - DÈS 6 ANS



Frissons poissons
EPIDERMIS CIRCUS
COMPAGNIE SNAFU

À l'aide de caméras et de miroirs, son petit monde enchanteur inventif et débridé est projeté sur écran géant. Un univers surréaliste, drôle et époustouflant.

Éwan - Salle Jean de Beaumanoir **Jeu. 11 décembre • 20h30**

Plouër-sur-Rance - Salle des fêtes **Ven. 12 décembre • 20h30**

Plumaudan - Salle des fêtes **Sam. 13 décembre • 20h30**

GRATUIT - DÈS 13 ANS

Attention, spectacle comportant de scènes à caractère sexuel.

2025 2026

RENSEIGNEMENTS
& BILLETTERIE

En ligne
saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr

Par téléphone
02 96 67 94 27

A L'Office de Tourisme de Dinan
9 Rue du Château - 22100 Dinan
Aux horaires d'ouverture

Sur place
Le jour de spectacle
(sous réserve des places disponibles)



SPECTACLES JACOBAMBINS

En ligne
www.theatre-en-rance.com

Par téléphone
02 96 85 38 03

Sur place
Le jour de spectacle
(sous réserve des places disponibles)

Attention, spectacle comportant de scènes à caractère sexuel.

BIEN VIVRE À AUCALEUC

• DÉJECTIONS CANINES

Des déjections canines ont été retrouvées au niveau de l'aire de jeu de la salle polyvalente. Cette pollution favorise la prolifération de germes, nuit à l'hygiène publique et ternit l'image de notre cadre de vie.

Chaque propriétaire doit donc ramasser les déjections de son animal par ses propres moyens.

• CONSIGNES

Certains habitants ont retrouvé des sacs d'ordures ménagères qui ne leur appartenaient pas dans leur container.

Si votre container à ordures ménagères est trop petit, vous pouvez toujours faire une demande pour un bac plus grand auprès de Dinan Agglomération.

Service réduction et collecte des déchets : 34, rue Robidou 22100 Dinan - Tél. 02 96 87 72 72
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Pour rappel :

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année et en tout lieu que ce soit à l'air libre ou en incinérateur (loi n°2020-105 du 10 février 2020).

Seuls les agriculteurs peuvent brûler après l'obtention d'une autorisation de la mairie.

ICI, VOTRE COMMUNE S'ENGAGE EN LUTTANT CONTRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

STOP

Une pratique polluante et nocive pour la santé, interdite pour tous, toute l'année

De nombreuses solutions pour valoriser les ressources vertes : paillage, haie sèche, éco-pâturage...

50 kg de déchets végétaux brûlés = autant de particules que 13 000 km en voiture diesel récente



• GESTION DE L'EAU

La ressource en eau devient rare
ÉCONOMISONS-LA

RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU, C'EST PAS LA MER À BOIRE !

1



Se doter
d'équipements économes en eau pour robinets (mousseur/aérateur, mitigeur, réducteur de débit...)

2



Opter
pour des équipements économes en eau pour WC (éco-sac, système double poussoir...)

3



Préférer
les douches aux bains et réduire la quantité d'eau utilisée en limitant ses douches à 3 minutes.

4



Ne pas laisser
couler l'eau sans raison. Penser à la couper quand on se lave les mains, quand on se savonne...

5



Remplir
complètement son lave-linge et son lave-vaisselle pour les faire tourner à plein.

6



Récupérer
le surplus d'eau (sans produit chimique) de ses éviers/douches et la réutiliser pour arroser ses plantes par exemple.

7



Installer
un récupérateur d'eau de pluie pour arroser son jardin ou pour ses usages domestiques.

8



Repérer
les fuites d'eau éventuelles chez soi et les faire réparer rapidement.

• LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque a repris ses horaires d'ouverture habituels en ce début septembre :

Les lundis de 16h à 18h et samedis de 10h à 12h.

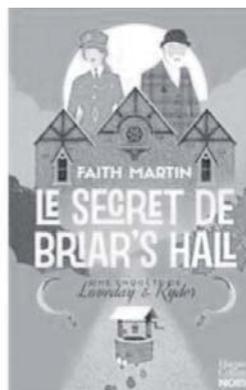
Notre équipe de bénévoles est toujours présente pour vous accueillir, vous conseiller, échanger...

Un outil d'animation prêté par la BCA (Bibliothèque des Côtes d'Armor) est arrivé en bibliothèque et sera bientôt mis en fonctionnement à destination des plus jeunes.

Cet outil est centré sur l'album : « La petite chenille qui fait des trous » best-seller de la littérature enfantine de l'auteur Eric Carle.



Un certain nombre d'achats que vous pouvez découvrir ci-dessous ont été réalisés, des nouveautés mais aussi des succès déjà connus.



Au plaisir de vous croiser prochainement.

Les bénévoles de la bibliothèque

L'ENSEIGNEMENT |

• LA VIE DE L'ÉCOLE

Une rentrée sous le signe de la convivialité et des projets.



La rentrée scolaire s'est déroulée dans la bonne humeur pour les élèves, les enseignants et les parents.

Comme chaque année, l'amicale laïque a offert le traditionnel café de bienvenue, un moment convivial qui a permis aux familles de se retrouver et d'échanger autour des premières nouvelles de l'année, et d'accueillir Madame Kerger et Monsieur Rousseaux qui viennent compléter l'équipe déjà en place.

Madame Kerger s'occupera des CE1-CE2 tandis que Monsieur Rousseaux aura la charge des CM1-CM2 les vendredis.

Cette nouvelle année scolaire s'annonce riche en enseignements et en découvertes !

Les élèves auront l'occasion de participer à de nombreux projets pédagogiques et culturels qui rythmeront les mois à venir.

Parmi les temps forts déjà inscrits au calendrier, les élèves, du plus jeune au plus âgé, attendent avec impatience le voyage en classe de mer à Perros, prévu en avril. Une belle aventure en perspective qui promet de mêler apprentissages, découverte de l'environnement marin et souvenirs inoubliables. Nous souhaitons à tous les élèves et à leurs parents une année scolaire épanouissante, curieuse et dynamique !



Chaque semaine, les élèves et le personnel de l'école sont invités à porter une tenue d'une couleur différente, afin d'accompagner les plus jeunes à apprendre leurs couleurs. Cette semaine, c'était le bleu.

● CMA FORMATION DINAN-AUCALEUC

RENTRÉE 2025 :

- 750 apprenants sont inscrits au CFA pour l'année scolaire 2025-2026.
- Le 2 septembre 2025 : rentrée de 281 apprenants inscrits en 2^{ème} et 3^{ème} année.
- Les 8 et 9 septembre 2025 : entrée en formation des apprenants en 2^{nde} BAC PRO - formations en 1 an.
- Les 15 et 16 septembre 2025: entrée en formation des apprenants en 1^{ère} année CAP/CTM/BP/BTS et 1^{ère} BAC PRO.
- Le 22 septembre 2025 : entrée en formation de 22 apprenants (CAP VTR et CAP SDG 1^{ère} année).

Pour celles et ceux qui auraient envie de nous rejoindre, il y a encore des places disponibles dans les sections suivantes :

- CAP Pâtissier
- CAP boulanger 1 an
- CQP (certificat de Qualification Professionnelle) Crêpier
- CAP Menuisier fabricant 1 an
- BAC PRO Métier du commerce et de la vente 2 ans
- TFP (Titre à Finalité Professionnelle) Conseiller de vente en pièces de rechange et accessoires

Les inscriptions sont toujours possibles jusqu'à fin octobre, nous accompagnons les candidats à trouver leur entreprise.

Des offres d'alternance sont aussi disponibles sur le site internet du CFA :
cma-formation-bretagne.fr

MERCREDI DE L'APPRENTISSAGE :

Les mercredis de l'apprentissage « tous métiers » reprendront le 15 octobre.
Pour y participer, il est obligatoire de s'inscrire sur le site internet cma-formation-bretagne.fr, ou par téléphone auprès de madame Gomez ou de madame Legrand au 02 96 76 27 37.

PORTES OUVERTES 2025-2026 :

Samedi 6 décembre 2025, 9h-13h

Samedi 24 janvier 2026, 9h-16h

Vendredi 27 mars 2026, 16h-20h

OFFRE D'EMPLOI :

Pour cette rentrée 2025, pour nos sections nous recherchons un professeur de mécanique à temps complet.



LA VIE ASSOCIATIVE |

• AMICALE LAÏQUE

Nouvelle rentrée, nouvelle année !

Ce lundi 1^{er} septembre, les élèves et l'équipe éducative ont fait leur rentrée. Comme tous les ans, l'amicale laïque a proposé une collation d'accueil pour petits et grands.

Vendredi 12 septembre, les membres de l'amicale laïque ont pu se retrouver pour l'assemblée générale.

Cette réunion est l'occasion de faire un bilan sur les actions proposées au cours de l'année écoulée et sur la situation comptable de l'association.

Lors de cette réunion, s'est aussi déroulée l'élection du nouveau bureau pour 2025-2026.



Les nouveaux élus sont :

- Président : GEFROY Eric
- Vice-Président : LUCAS Pierre
- Trésorier : CAM Charlène
- Secrétaire : LEECH Angélique

Pour l'année à venir, l'amicale laïque continuera à proposer ses habituelles ventes de gâteaux bijou et de saucissons, entre autres actions qui seront mises en place.

Le but de l'amicale laïque étant, en plus d'organiser diverses manifestations au cours de l'année, de participer financièrement aux activités pédagogiques proposées par l'école.

Un budget est dès à présent prévu pour permettre les différentes actions envisagées par l'équipe enseignante tout au long de cette année scolaire, dont la sortie en classe de mer à Perros Guirrec ! Cette sortie, en lien avec le thème « Eau salée » développé en cours d'année par les différentes classes, se déroulera sur quatre jours et trois nuits pour les CE et CM, qui seront rejoints pour deux jours et une nuit par les PS/MS et GS/CP.

Merci à tous pour votre participation aux différentes actions, par votre présence, vos achats... qui nous permettent d'offrir de beaux souvenirs aux enfants de l'école.

Merci à Sylvie, Allison et Adeline, qui ont pris la décision de ne pas renouveler leur candidature au sein du bureau, pour leurs années d'investissement au sein de l'amicale.

Contacts et informations :

Mail : amicale.aucaleuc@outlook.fr

Téléphone : 06 25 58 39 88

Facebook : L'AMICALE LAIQUE AUCALEUC

Boîte aux lettres à côté du panneau d'affichage de l'école.

• CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié n'a pas cessé ses marches de l'été et continue les lundis et les jeudis à partir de 14h.

Rendez-vous sur le parking de la salle polyvalente (covoiturage pour les destinations).

Tous les mercredis, jeux de cartes et de société à la salle polyvalente à partir de 14h sauf pendant les vacances scolaires.

Venez nombreux !

Pour toute information, appelez Madame Richard Joëlle au 06 36 69 26 72.



• OSCALOC

Suite à son assemblée générale du 5 septembre 2025, les membres ont décidé de laisser l'association en sommeil sous la présidence de Louis Henry en espérant un éventuel successeur à la présidence.

● SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse d'Aucaleuc ouvre sa nouvelle saison 2025-2026.

Bureau 2025-2026 :

- Président : RENAUDIN Pascal
02 96 85 26 19 - 06 83 25 60 34
- Vice-président : GRANDIN Jonathan
- Trésorier : GRANDIN Jean-Jacques
- Trésorier adjoint : PIQUET Jean-Yves
- Secrétaire : MENARD Hubert
- Membres : CHAUVIERE Gaby, PERRIN Alain, LEJEUNE Christophe, LAPLANCHE Nicolas
- Tiers sortant : ALMY Mickaël, SADA Dominique, CHAUVIERE Gaby, PERRIN Alain

Jean-François CAUDET, ancien vice-président, prend ses fonctions de garde-chasse particulier sur la commune d'Aucaleuc. Il veillera à la sécurité et au respect des réglementations, ainsi qu'à la bonne cohabitation entre les différents usagers. Il sera procédé à 9 lâchers de gibier sur la commune au cours de la saison 2025-2026.

La société organise 9 battues du 21 septembre au 11 janvier, puis tous les dimanches du 18 janvier au 31 mars 2026.

Un ball-trap sera organisé courant mai 2026 (date à déterminer).

Bonne saison de chasse.

En Saint-Hubert, le Président

● CLUB DE GYM

Les cours ont repris sous la direction de Kimy Delalande, nouvelle coach diplômée.

Elle nous aide à travers le sport à atteindre un bien être physique, mental et à gagner en souplesse.

Au programme : Renforcement musculaire, étirements, travail cardio-vasculaire, relaxation, détente et bien être.

Une quinzaine de personnes était présente le mardi 9 septembre. Quelques places sont encore disponibles

Cours tous les mardis de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente.

Inscriptions avant ou après le cours.

● PAINTBALL

L'association de paintball se lance dans la Ligue Grand Ouest.

L'association de paintball d'Aucaleuc franchit une nouvelle étape ! Après plusieurs années de pratique et d'organisation de rencontres amicales, l'équipe s'apprête à participer pour la première fois à la Ligue Grand Ouest de paintball.



Un beau défi pour ces passionnés, qui représenteront fièrement la commune face à des équipes venues de tout l'Ouest.

L'association espère que cette aventure sportive permettra de faire découvrir le paintball au plus grand nombre, dans un esprit de convivialité, de stratégie et de fair-play.

● CLUB DE BOULES BRETONNES

Depuis plusieurs mois, l'activité du jeu de boules bretonnes est à l'arrêt, faute de participants réguliers.

Afin de redonner vie à l'association, j'aimerais relancer les réunions hebdomadaires.

Elles se déroulaient le lundi de 14h à 17h. Le jour peut changer, il sera défini lors d'une première assemblée générale.

Que vous soyez joueur confirmé ou simple curieux, votre présence sera la bienvenue.

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter Jean-Marc Quint au 06 77 58 61 69.

● PROJET DE CRÉATION

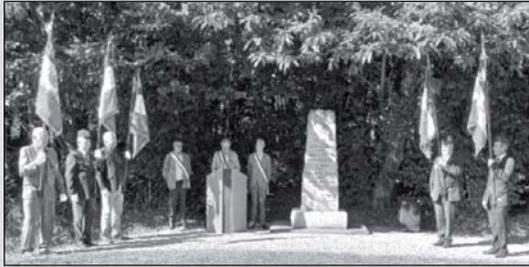
Un administré est à la recherche de joueurs de pétanque motivés pour créer une association.

Que vous soyez joueurs expérimentés ou débutants, vous êtes les bienvenus !

Pour tout renseignement, merci de contacter M. Petibon par téléphone au 06 24 97 41 92 ou par mail à l'adresse suivante : vincent.petitbon@orange.fr.

● CÉRÉMONIE AUGUSTIN LEGUEN

Le 2 août 2025.



Discours du Maire d'Aucaleuc, Christophe Ollivier en présence de Pascal Renaudin, 2^{ème} adjoint, Phillipe Landuré, maire de Quévert et des porte-drapeaux.



De gauche à droite : Philippe Landuré, Pascal Renaudin, la sous-préfète, Madame Véronique Moreau et Christophe Ollivier.



Officiels et citoyens dont des descendants d'Augustin Leguen devant le monument.

● PERSONNEL COMMUNAL



Départ d'un agent administratif de la mairie.

Alexandre ayant pris une disponibilité d'un an pour raisons personnelles, nous avons le plaisir d'accueillir Sarah comme agent d'accueil à la mairie.

Formation aux Premiers Secours Civiques.

Au mois de juin, les employés communaux ont passé leur PSC (Premiers Secours Civiques). Grace à cette formation, ils sont capables d'intervenir auprès de la population pour lui venir en aide.



LES DATES À RETENIR

Plus d'infos sur le site www.aucaleuc.fr onglet « vie locale » rubrique « dates à retenir »

NOVEMBRE

Mardi 11	Cérémonie de l'armistice 1918 Monument aux morts - 10h30
Dimanche 16	Repas des aînés Salle polyvalente - 12h
Mercredi 26	Soirée débat-échanges sur « le développement du cerveau : des chemins multiples » avec Eloïse Audiau, neuropsychologue, à la salle polyvalente - 20h

JANVIER

Samedi 3	Voeux du maire Salle polyvalente - 18h30
----------	--

FÉVRIER

Mercredi 11	Théâtre - La compagnie Ak Entrepot présente « Ce que je veux dire » Salle polyvalente - 20h30 (tarifs : 13 €, 9 €, 6 €)
-------------	---



Aucaleuc • Salle polyvalente

Mercredi 11 février • 20h30

Matignon • Salle des fêtes

Vendredi 13 février • 20h30

Paraboles de paroles

CE QUE JE VEUX DIRE

COMPAGNIE AK ENTREPÔT

Chaotique, musicale, continue, heurtée, la prise de parole adolescente est singulière, sauvage et précieuse. Elle se heurte aux autres, aux attentes, aux discours adultes. Verbale tout autant que corporelle, imagée tout autant que silencieuse, elle dit le monde... mais l'entendons-nous ? Alors ici, la scène devient une agora, un ring. Trois jeunes comédien-nes et danseur-seuses tentent de trouver une forme à leur silence. Ensemble, ils cherchent, tentent de dépasser la difficulté de nommer, de verbaliser. Ils résistent, tâtonnent, se taisent. C'est en empruntant d'autres voix-voies : la course, la danse, la lutte, le chant, le regard... qu'ils disent.

Texte, mise en scène et scénographie : Laurance Henry | Interprètes : Maria Aziz Alzani, Thomas Couppes, Tieben Marc-Henry Brissy Glydout
Assistante chorégraphique : Pauline Malucé | Assistant et direction technique : Erik Mennesson | Composition musicale : Sylvain Rabine
Lumières et régie : Yvir Acef | Costumes : Sophie Hozrau | Regard et dialogue philosophique : Dominique Paquet | Photographie : Jeanne l'atuef

SÉANCES SCOLAIRES

Mer. 11 février • 10h00 • Aucaleuc | Ven. 13 février • 14h00 • Matignon

13€ • 9€ • 6€

DURÉE : 1 H 15

DÈS 13 ANS

MÉMO |

• LA MAIRIE ET LES ÉLUS



2 rue de la Mairie

Tél. 02 96 39 40 68

Mail : mairie.aucaleuc-22@orange.fr

Site : www.aucaleuc.fr

• LES NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : 17

Brigade de Dinan : 02 96 87 74 00

SAMU : 15

Pompiers : 18

URGENCES MÉDICALES

Service des urgences :

Centre hospitalier René Pleven de Dinan

74 rue Chateaubriand

Maison médicale de garde :

Pour une consultation urgente le week-end

Le samedi de 14h à 23h

Le dimanche de 8h à 23h

74 rue Chateaubriand

Parking principale à côté de l'entrée

des urgences (portail blanc)

Tél. 02 96 85 78 44

Pharmacie de garde : 32 37 (numéro payant)

Défibrillateurs sur la commune :

- Rue de la Mairie

(dans le local technique au niveau de l'école - renforcement sur la rue de la Mairie)

- À la salle polyvalente

(à côté du local technique / local EDF)



Horaires :

Lundi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Mercredi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Permanences :

Maire : sur rendez-vous

Adjoints : sur rendez-vous

Action Sociale : sur rendez-vous

Pour les prises de rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de mairie.

• LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Permanences sur rendez-vous uniquement :
chaque mercredi (hors jours fériés) - De 9h à 12h

Lieu : Atelier du 5 Bis

5 bis rue Gambetta - Dinan

Tél. 02 96 39 38 21 - www.conciliateursdefrance.fr

• LES DÉCHETS

Collecte des déchets ménagers :

Passage le lundi les semaines paires

Collecte des bacs jaunes :

Passage le lundi les semaines impaires

Points de collecte - Containers

La Hydrouais : verre

La Basse Freschais : verre

Parking salle polyvalente : verre et vêtements

- Déchetteries :

Déchetterie de Quévert :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 8h45 à 12h30 et de 14h à 17h45

Déchetterie de La Landec :

Du 1^{er} février au 31 octobre

Lundi, mardi et vendredi : de 14h à 18h

Mercredi et samedi : de 9h à 12h

et de 14h à 18h

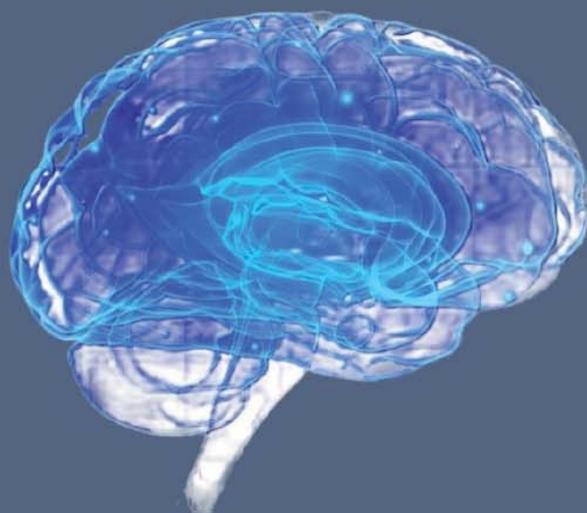
Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h



Soirée débat/échanges
"Le développement du cerveau :
des chemins multiples"

Avec la neuropsychologue

Eloïse AUDIAU



Le 26 novembre 2025

Salle polyvalente - Aucaleuc à 20h00

Entrée gratuite



école publique d'Aucaleuc

